



Assises Régionales de Lutte contre l'Illettrisme

11 JUILLET 2013,

4 éléments clés pour une meilleure prise en compte de la Lutte contre l'Illettrisme et l'Accès aux Savoirs en Poitou-Charentes

CORAPLIS est une coordination associative régionale qui s'inscrit dans la continuité d'un engagement collectif pour l'accès à la Lecture, l'Écriture et aux Compétences de Base pour tous.

CORAPLIS vise à promouvoir les Actions de Proximité de Lutte Contre l'Illettrisme et d'Accès aux Savoirs.

Les structures qui la composent (Ex-APLIS, Organismes de Formation, Associations de proximité, Centres Sociaux, etc.), si elles ne sont pas les seules – loin de là – à intervenir sur le vaste champ qu'est la Prévention et la Lutte Contre l'Illettrisme, cherchent néanmoins à promouvoir et à maintenir une offre d'accompagnement et de formation de qualité pour les personnes en difficultés avec les Savoirs de Base au niveau local.

Un service et un engagement qui date pour nombre de nos structures depuis plusieurs dizaines d'années.

C'est donc ce regard et cette expérience que nous souhaitons apporter aux Assises Régionales de l'Illettrisme organisée par l'ANLCL dans le cadre du Label Grande Cause nationale et une expérience des publics en situation d'Illettrisme que nous désirons mettre à disposition des partenaires pour l'élaboration d'un nouveau Plan Régional.

Nous exposons donc ci-dessous *4 éléments clés* que les associations adhérentes à CORAPLIS ont souhaité évoquer pour apporter leur contribution à une réponse locale et régionale à la problématique de l'accès à la formation des personnes en situation d'Illettrisme.

CORAPLIS

Siège Social : 12 bis rue St Pierre - 79500 Melle

Adresse postale : 6 avenue Pasteur - 17400 Saint Jean d'Angély

Tél. 06 66 63 13 26 - coraplis.poitou.charentes@gmail.com - <http://coraplis.net>

SIRET: 52983455800015 - NAF : 8559B - N° d'Activité de Formation professionnelle : 54 79 00992 79

- **ACCÈS POUR TOUS À UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ**

L'accompagnement vers la formation d'une personne en situation d'illettrisme nécessite l'implication durable de structures d'accueil et de formation autour d'acteurs repérés comme personnes de confiance par les apprenants.

Proximité et **Permanence** des dispositifs et des acteurs sont donc les principales clefs de réussite d'un travail partagé de Lutte contre l'Illettrisme.

- Le remplacement progressif d'un système de subvention l'Illettrisme par des procédures d'Appel à Concurrence fragilisent les structures et mettent souvent à mal la construction d'un accompagnement et d'un partenariat de proximité.
- L'expérience des différents dispositifs de formation montre la diversité des territoires tant au niveau de la mobilité que des problématiques de repérage ou d'accès à la formation. Il s'agirait donc de valoriser les partenariats existant et d'inviter les partenaires locaux au-delà des seuls prescripteurs et financeurs de formation à trouver des pistes d'actions communes. Et cela ne peut se faire sans un soutien durable des acteurs de proximité et une incitation à travailler dans ce sens.

- **PRISE EN COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DES PUBLICS EN SITUATION D'ILLETTRISME QUEL QUE SOIT LEUR STATUT**

Les personnes en situation d'illettrisme ont **de réelles difficultés à entrer dans un processus de formation classique** et cumulent très souvent des **difficultés sociales, professionnelles, familiales et de santé**.

Qu'ils soient dans l'emploi ou non, qu'ils aient un projet professionnel défini ou pas, les personnes sont aussi en recherche d'une plus grande autonomie dans leur vie quotidienne (*gestion administrative et financière du foyer, éducation et scolarité des enfants, implication citoyenne...*). Et les résultats positifs s'expriment autant en termes **d'émancipation personnelle, de reprise de confiance en soi qu'en termes d'insertion professionnelle** (emploi, formation).

- Les dispositifs de formation sont essentiellement tournés vers l'Insertion Professionnelle. Par conséquent, certaines personnes soit n'y ont pas accès, soit ne se retrouvent pas dans les objectifs à visée professionnelle ou de qualification inscrits dans les cahiers des charge des dispositifs.
- La mise en pratique du concept de Compétences Clés liées aux 4 Degrés ANLCI ont *noyé* dans de mêmes financements et organisations des publics et besoins légitimes mais très différents ("*Remise à niveau*", *initiation à la bureautique*, etc.). Ceci a rendu difficilement lisible la part de l'action dévolue aux (ré)apprentissage des savoirs fondamentaux et donc aux personnes en situation d'Illettrisme (*c'est-à-dire, les degrés 1-2 des savoirs de base fondamentaux : Oral, Écrit, Calcul, Repérage Spatio-temporel*).

- **RENOUVELLEMENT D'UN CADRE RÉGIONAL PARTAGÉ**

Depuis 2007, la région Poitou-Charentes n'a pas renouvelé son Plan Régional Illettrisme. Ce cadre permettrait pourtant une meilleure interconnaissance des acteurs impliqués et à terme des solutions partagées de prévention, de repérage et d'accompagnement des personnes en situation d'Illettrisme dans toute leur diversité.

En Poitou-Charentes, on a mis plusieurs dizaines d'années à créer un réseau de structures de proximité que CORAPLIS tente de maintenir malgré des logiques de concurrence et de resserrement de moyens humains rendant difficile l'échange et la coopération mutualisée.

CORAPLIS met donc son expérience des publics en situation d'Illettrisme à disposition des partenaires impliqués dans l'élaboration d'un nouveau Plan Régional partagé de Lutte contre l'Illettrisme.

- **CONTINUITÉ DU SOUTIEN À LA FORMATION DES FORMATEURS BÉNÉVOLES ET SALARIÉS**

L'absence de cadre régional et de financement pour la formation et la professionnalisation des acteurs bénévoles et salariés de la formation de base a eu pour conséquence un manque d'actualisation des pratiques pédagogiques et une carence cruelle d'échanges de pratiques et d'outils spécifiques ces dernières années.

SI CORAPLIS depuis 2010, puis l'ARFTLV fin 2012 ont organisé de nouvelles sessions de formation, il reste toujours un fort besoin d'échanges entre les acteurs et la continuité à moyen terme de ces actions reste toujours en question.